



Ville de Gourin

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 MAI 2016

<p><b>Date de convocation :</b> 25/04/2016 <b>affichée le :</b> 25/04/2016 <b>Date d'affichage de la délibération :</b> 03/06/2016</p> <p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p><b>En exercice :</b> 27 <b>Présents :</b> 25 <b>Votants :</b> 27</p>	<p><b>L'an deux mille seize</b> à vingt heures trente minutes, le deux mai, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur David LE SOLLIEC, Maire.</p> <p><u>Etaient présents</u> : LE SOLLIEC David, LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE BARS Daniel, LE ROUX Véronique, LE MOIGNE Michel, BOURLES Estelle, LE COROLLER Jacques, DEBERT Marie-Hélène, TALLEC Jacqueline, LE NAOUR Roger, LE FUR Françoise, SAROUILLE Nicolas, LE PICHON Valérie, POUPON Marie-Laure, DUFLEIT Anthony, NEDELEC Rémi, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, BOLZER Gilles, SERBON Anne-Marie, KERSULEC Louis, LE BERRIGAUD Anita, BOUEDEC Jean-Michel, ALIX Mary-Chantal formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><u>Absents excusés</u> : OFFREDO Hervé, LE PINSEC Catherine</p> <p><u>Procurations</u> : OFFREDO Hervé à LE MOIGNE Michel, LE PINSEC Catherine à HENRY Catherine,</p> <p>Hervé LE FLOC'H a été élu secrétaire de séance.</p>
--	--

### PROJET D'AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE

Monsieur le Maire invite Monsieur OVAL du Cabinet ADEPE à présenter à l'Assemblée le projet d'aménagement du centre-ville.

Ce projet a pour objectif de valoriser les motifs historiques, d'optimiser la place de l'automobile et de se conformer aux règles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Trois secteurs géographiques de l'agglomération ont été préalablement définis.

Le premier secteur intéresse la place de la Victoire, la place Stenfort, la rue du Four, la ruelle de la Prison, la rue Jean-Louis Kergaravat, la rue Jacques Rodallec, la rue Paul Lohéac et la place de la Guinguette, la rue Jean Moulin et la rue de Carhaix.

Le second secteur concerne la place de l'Eglise, la rue de la Vierge, la rue de Pen an Traon, la rue de la Résistance et la place Chanoine Barde Martin.

Le troisième et dernier secteur porte sur la rue de la libération, la rue de la Gare, la rue St Nicolas et la place de l'Office du Tourisme.

Le montant prévisionnel des travaux, hors maîtrise d'œuvre, s'établit comme suit :

	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Montant H.T.
Travaux préliminaires	4 500,00 €	3 600,00 €	3 800,00 €	11 900,00 €
Démolitions	80 926,00 €	13 845,00 €	30 474,00 €	125 245,00 €
Terrassement	114 818,00 €	32 762,50 €	61 824,50 €	209 405,00 €
Voirie	380 123,00 €	96 246,00 €	127 495,00 €	603 864,00 €
Génie civil	249 367,00 €	64 014,00 €	52 711,00 €	366 092,00 €
Assainissement	197 665,00 €	55 305,00 €	69 790,00 €	322 760,00 €
Mobilier	165 100,00 €	94 500,00 €	31 600,00 €	291 200,00 €
Divers	135 220,00 €	5 130,00 €	10 680,00 €	151 030,00 €
Signalisation	20 887,40 €	8 087,00 €	10 974,50 €	39 948,90 €
Espaces verts	11 897,25 €	3 872,75 €	13 072,70 €	28 842,70 €

1 360 503,65 €    377 362,25 €    412 421,70 €    2 150 287,60 €

*Options :*

*Clous de marquage de stationnement : 12 000,00 € H.T.*

*Dalles podotactiles en fonte : 36 000,00 € H.T..*

soit un coût global estimatif de travaux, hors maîtrise d'oeuvre, de 2 198 287,60 € H.T..

A l'issue de cette présentation, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée, par vingt-six voix pour et une abstention,

- ✓ adopte le projet tel que présenté
- ✓ autorise Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions permettant le financement de cette opération.